

Rivière-Salée, le 17 JUIN 2024



La Principale

aux

Parents d'élèves de CM2
Ecole Primaire Mixte A

Madame, Monsieur,

A la rentrée scolaire 2024, votre enfant sera scolarisé au collège Georges ELISABETH.

Vous êtes priés de vous présenter au collège afin de procéder aux formalités administratives d'inscription le

Jeudi 4 juillet 2024
8H00 à 15H00

munies des pièces suivantes :

- Fiche de renseignement
- 1 justificatif d'adresse du responsable légal
- 4 photos d'identité récentes conformes à la carte d'identité
- photocopie intégrale du livret de famille **et le livret de famille**
- photocopie de **la page de vaccination du carnet**
- attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024/2025
-

Vous remplirez sur place :

- le questionnaire du service de santé
- le formulaire d'inscription à la ½ pension

LES FORMALITES DOIVENT ETRE EFFECTUEES UNIQUEMENT PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT.

AUCUN ELEVE NON INSCRIT NE SERA ACCEPTE A LA RENTREE.

Marie-Claire MIRSA





Rivière-Salée, le 17 juin 2024

La Principale

aux

Parents d'élèves de CM2
Ecole Primaire Mixte Desmarinières
Ecole Primaire Mixte Fonds Masson

Madame, Monsieur,

A la rentrée scolaire 2024, votre enfant sera scolarisé au collège Georges ELISABETH.

Vous êtes priés de vous présenter au collège afin de procéder aux formalités administratives d'inscription le :

Lundi 8 juillet 2024
8H00 à 13h

munies des pièces suivantes :

- Fiche de renseignement
- 1 justificatif d'adresse du responsable légal
- 4 photos d'identité récentes conformes à la carte d'identité
- photocopie intégrale du livret de famille **et le livret de famille**
- photocopie de la **page de vaccination du carnet de santé**
- attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024/2025

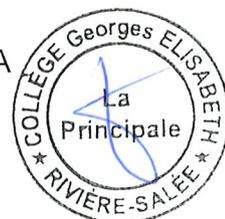
Vous remplirez sur place :

- le questionnaire du service de santé
- le formulaire d'inscription à la ½ pension

LES FORMALITES DOIVENT ETRE EFFECTUEES UNIQUEMENT PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT.

AUCUN ELEVE NON INSCRIT NE SERA ACCEPTE A LA RENTREE.

Marie-Claire MIRSA





Rivière-Salée, le 17 juin 2024

La Principale

aux

Parents d'élèves de CM2
Ecole primaire mixte de Petit bourg

Madame, Monsieur,

A la rentrée scolaire 2024, votre enfant sera scolarisé au collège Georges ELISABETH.

Vous êtes priés de vous présenter au collège afin de procéder aux formalités administratives d'inscription le:

Vendredi 5 juillet 2024
8H00 à 15H00

munies des pièces suivantes :

- Fiche de renseignement
- 1 justificatif d'adresse du responsable légal
- 4 photos d'identité récentes conformes à la carte d'identité
- photocopie intégrale du livret de famille **et le livret de famille**
- photocopie de la **page de vaccination du carnet de santé**
- attestation d'assurance pour l'année scolaire 2024/2025

Vous remplirez sur place :

- le questionnaire du service de santé
- le formulaire d'inscription à la ½ pension
-

LES FORMALITES DOIVENT ETRE EFFECTUEES UNIQUEMENT PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT.

AUCUN ELEVE NON INSCRIT NE SERA ACCEPTE A LA RENTREE.

Marie-Claire MIRSA

